TOURCOING

Service des poids et mesures. — Conformément à l'arrêté de M. le Préfet, la vérification périodique des poids et mesures commencera pour la ville de Tourcoing le 7 janvier 1907. Elle aura lieu, pour la ville, au bureau du vérificateur; pour le quartier du Blanc-Seau, au groupe municipal, et dans le local de la caisse d'épargne, pour la Croix-Rouge.

Comme les années précédentes, des billets individuels d'avertissement seront remis aux commerçants en temps opportun.

Les marchands ambulants sont tenus de faire vérifier, dans les trois premiers mois de chaque année, tous les instruments de pesage et de mesurage dont ils font usage ou qu'ils ont en leur possession.

Indépendamment de la vérification annuelle, les commerçants et industriels doivent présenter au bureau de vérification, pour être revêtus de la marque annuelle, avant d'en faire usage, tous les instruments de pesage et de mesurage neufs dont ils se rendent acquéreurs.

Le renouvellement de l'année. — L'Administration municipale informe les corps constitués et MM. les fonctionnaires, qu'il n'y aura pas de réception à l'Hôtel de Ville à l'occasion du renouvellement de l'année.

Lapins, poules et coq volés. — Samedi matin, M. Henri Hanbourt, employé, rue de l'Enclos, 41, constata la disparition de 8 lapins valeur totale 12 fr. Il n'avertit point la police de ce vol, mais dimanche matin, une nouvelle surprise désagréable lui était réservée : les voleurs qui, la nuit précédente, lui avaient pris ses lapins étaient revenus lui enlever ses quatre poules et son coq. Cette fois M. Hanbourt avertit M. Delattre, commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

Etat-Civil de Tourcoing

du 30 décembre

Naissances. — Molfait Maria-Louise, rue Nationale, 122. — Cornil Louis, rue Jean-Reid prolongée, 56. — Duthoit Aline, rue Achille-Testelin, 266. — Lemahieu Maria, rue du Brun-Pain, maisons Destailleurs.

Décès. — Depuydt Barbe, 66 ans, rue des Trois-Pierres, 257. — Delbarre Françoise, 1 an, rue Nationale, 122. — Desmettre Hermann, 24 ans, rue Nationale, 182. — Vanreux Julien, 1 an 3 mois, rue de Renaix, 43. — Parmentier Henri, 71 ans, rue de l'Abattoir, 52. — Lebrun Louise, 26 ans, rue de la Passerelle.

Publications. — Beusquart Henri, domestique, rue Halot, 56, et Desmettre Jeanne, de la Bleuse, rue Renaix, 69 — Cosyne Alfred, rattacheur, rue de la Latte, 150, et Castelin Clémence, sans profession, rue Fidèle-Lehoucq, 58. — Dubar Gérard, chef-rentreur, rue du Chemin-Houpline, 30, et Delennoy Zoé, soigneuse, rue Pats, cour Catteau. — Dubar Henri, marchand de charbon, rue de Gand, 198, et Lequenne Endoxie, couturière, rue de la Croix-Rouge, 208. — Lesage Polydore, domestique, et Castelein Sophie, bobineuse — Lesage Henri, tisserand, rue du Halot, 44, et Desmarchelier Marie, tricoteuse, rue de la Tranquillité, 17. — Piédeux Flororise, rattacheur, rue Jourdan, 36, et Breyne Irma, journalière, Roubaix — Tiberghien Eugène, ouvrier d'art, rue de Lille, 84, et Pollet Maria, sans profession, rue de Dunkerque, 117 — Vanmerhen Arthur, pâtissier, rue Virolois, 30, et Houset Germaine, soigneuse, r. Piats, 54.

RONCQ

L'installation de M. DUFLO

CURÉ DE SAINT-PIAT

Le Conseil municipal, les Sociétés et la population de Roncq, ont fait, dimanche, à leur nouveau curé, un enthousiaste accueil.

Dans un paysage boréal, tranchant crûment sur le blancheur scintillante de la neige, les drapeaux tricolores et les bannières secouées par le bise, les tentures éclatantes des fausses portes où le vent siffle, font un effet grandiose et bizarre. Ce soir là des appareils de jours d'été et pour que la population en eût déployé une telle profusion, il faut, pensions-nous, que la venue d'un nouveau curé, soit un événement qui caisse le cœur des Roncquois.

Cette réflexion nous était venue en ne considérant que le décor dans lequel, à partir du deux heures, une population de quatre milliers de personnes se tient resserrée et aussi curieuse de voir le Pasteur.

A deux heures trois quarts, on voit arriver, au passage à niveau de la rue de Lille, suite de la paroisse, une trentaine de cavaliers escortant la voiture amenant M. l'abbé Charles Duflo de la belle du Pied de Bœuf.

La voiture s'arrête, M. Duflo en descend et aussitôt s'avancent vers lui MM. Grousseau, député; Louis Sion, conseiller d'arrondissement; puis le Conseil municipal, maire en tête.

M. Gustave Lepoutre, maire, s'adresse en ces termes à M. le Curé :

DISCOURS DE M. LE MAIRE

Monsieur le Curé,

Je viens en ma qualité de maire de la commune et en nom du Conseil municipal, vous saluer respectueusement et vous présenter les meilleurs souhaits de bienvenue de la population de Roncq tout entière et en particulier des [illegible] de Saint-Piat dont vous devenez le pasteur.

[illegible] toujours avec un égal bonheur que nous recevons celui qui vient en nom de Dieu, exercer son ministère sacerdotal en milieu de nous.

La réception qui vous est faite, M. le Curé est une preuve de la sympathie qui vous attend ici d'autant plus que vos nouveaux paroissiens sont fermement attachés aux croyances de leurs aïeux et que votre bonne réputation vous a devancé.

Ils connaissent une partie des bonnes œuvres que vous avez faites à Thumesnil et ailleurs, de vos mérites pendant les vingt-et-une années de votre ministère, les regrets que vous avez laissés partout.

Ils connaissent votre zèle et votre charité qui vont si volontiers à la classe ouvrière et à la jeunesse dont l'avenir vous préoccupe tant.

Enfin, ils savent que vous appartenez à une famille de toute bonnabilité, vraie pépinière de prêtres.

Comment — n'importe où — avec pareilles recommendations, serait-il possible de n'être pas reçu à bras ouverts ?

Je puis vous assurer, M. le Curé, que l'Administration municipale fera tout, dans la mesure du possible, pour continuer avec vous les très bons rapports qu'elle a constamment eus avec vos prédécesseurs.

Elle sait parfaitement bien, du reste, que c'est à l'union de l'autorité religieuse et de l'autorité municipale, qu'il est permis de demander la paix et la prospérité des communes.

Je le répète avec bonheur, soyez le bienvenu, M. le Curé et fasse le Ciel que vous restiez longtemps au milieu de nous.

M. Pierre Delcoutre, président de la Jeunesse Catholique, présente son groupe de jeunes gens à M. le Curé et l'assure de leur dévoûment inébranlable.

M. Duflo adresse quelques paroles de remerciements à M. le Maire et à M. Pierre Delcoutre, puis

Un cortège imposant

se forme, qui précède le nouveau curé à l'église. Voici l'ordre de ce cortège, qui se déroula au milieu d'une foule compacte, massée sur les trottoirs :

Cavalcade. — Suisse. — Croix. — Garçons de l'école libre. Patronage. — Ecole de filles. — Société Saint-Roch. — Anciens militaires. — Pompiers. — Société de Secours mutuels. — Mélomanes. — Tiers-Ordre des Femmes et Dames de la Conférence. — Enfants de Marie et école dominicale avec leur voile — Confrérie du Saint-Sacrement. — Tiers-Ordre des Hommes et Messieurs de la Conférence. — Cercle Catholique Saint-Louis. — Musique municipale jouant plusieurs morceaux de son répertoire. — Chaises. — Groupe d'enfants de chœur. — Prêtres, parmi lesquels on remarque MM. Gruson, pro-doyen de Notre-Dame, à Tourcoing; Lecomte, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur; Lerous, curé de Linselles, etc. — M. l'abbé Duflo, nouveau prêtre. — Jeunesse catholique formant la haie autour du nouveau curé. — Conseil de Fabrique et Conseil Municipal. — Commission administrative de l'hospice. — Commission administrative du bureau de bienfaisance.

Sur le parcours, un enfant de l'école libre de garçons, Arthur Vandenberghe fit un délicat compliment à M. le Curé; un peu plus loin, M. Duflo entendit les souhaits émus de jeunes filles de l'école dominicale.

Devant la porte de l'église, M. Eugène Dujardin, président du l'ancien Conseil de Fabrique entouré des marguilliers, prononça le discours suivant :

Monsieur le Curé,

Je suis particulièrement heureux d'être l'interprète de vos nouveaux paroissiens, pour vous souhaiter la bienvenue parmi nous, et vous offrir l'assurance de notre respectueuse vénération et de notre inaltérable fidélité.

Laissez-moi vous dire, sans hésitation, Monsieur le Curé que nous sommes fiers de nous ranger sous votre houlette pastorale.

La belle réception qui vous est faite, le concours empressé de la population, la joie qui déborde des cœurs et rayonne sur tous les fronts, sont pour vous des preuves indiscutables que vous êtes accueilli ici avec la plus franche cordialité, avec la plus affectueuse sympathie.

Cette fidèle et touchante manifestation ne doit pas vous surprendre, Monsieur le Curé; vous n'êtes pas un inconnu parmi nous; votre excellente réputation vous a précédé à Roncq; de multiples échos nous ont redit les éminentes qualités du nouveau et digne pasteur qui vient, au nom et avec le secours du Seigneur, remplir au milieu de nous sa mission sacerdotale.

Nous savons, Monsieur le Curé, quels profonds et inoubliables souvenirs vous avez laissés à Houplines et dans toutes les paroisses où vous avez exercé un ministère aussi actif que fructueux.

Nous savons quelle vive et sincère émotion s'est emparée des habitants de Thumesnil, même de ceux qui ne pratiquent pas, quand le bruit de votre départ a circulé au milieu d'eux.

Dans cette dernière paroisse du Sacré-Cœur où vous avez consacré huit années d'un labeur continu, d'un dévouement incomparable, vous le savez encore, c'est un concert unanime d'éloges et de regrets à l'adresse du bon et zélé pasteur que l'on pleure et que l'on nous envie.

Il vous en a coûté de quitter un troupeau qui vous était si attaché; vous avez dû abandonner tant d'œuvres religieuses et sociales que vous aviez créées et rendues florissantes au prix d'amples efforts; permettez-moi de vous dire, Monsieur le Curé, que vous trouverez à Roncq la plus grande affection, la même gratitude, les mêmes consolations.

Vous serez à Roncq où il vous sera facile de conquérir rapidement tous les cœurs, le père et le guide de tous vos paroissiens, sans distinction aucune; vous y serez surtout, car nous connaissons les ressources de votre inépuisable charité, le consolateur des malheureux, si nombreux dans votre nouvelle paroisse.

Nous avons la satisfaction d'avoir à notre tête un intrépide défenseur des droits de Dieu; nous serons d'autant plus forts pour supporter les épreuves nouvelles qui sont encore réservées à l'Eglise de France. Quelque douloureux, quelque terribles même que puissent être les événements qui se préparent, nous n'avons plus d'inquiétude pour l'avenir de notre paroisse.

Groupés le plus étroitement possible autour de notre pasteur, décidés à œuvrer docilement ses avis, nous ne redouterons pas les orages menaçants qui s'accumulent à l'horizon; nous resterons unis, avec vous, Monsieur le Curé; coûte que coûte, nous resterons fidèles à la foi de nos pères.

J'espère, Monsieur le Curé, que la divine Providence vous permettra, pour le plus grand bien de notre paroisse, de passer à Roncq de longues et d'utiles années; en nom des paroissiens de Saint-Piat, en vous remettant les clefs de l'église qui sera désormais la nôtre, je vous souhaite un heureux et fécond ministère.

A l'église

Les cloches annoncent leur grande volée depuis l'arrivée sur le territoire de Roncq du nouveau curé. Elles se laissent à présent tendre qu'à la suite des sociétés et de M. Duflo, les fidèles s'engouffrent dans l'église bientôt trop petite.

L'édifice a été décoré avec beaucoup de goût par MM. Dujardin, le sinier, à Tourcoing et par M. Lehoucq, de Roncq.

M. le doyen Gruson monte en chaire. Il fait l'éloge funèbre de M. le Curé Ballart puis il présente M. l'abbé Duflo à ses nouveaux paroissiens.

Il est procédé ensuite à la cérémonie liturgique de l'installation.

Quand elle est terminée, M. Duflo adresse à son troupeau une allocution émue d'abord pour leur témoigner sa reconnaissance pour l'accueil chaleureux qui lui est fait; énergique et simple, ensuite, pour leur apprendre que les joies, mais surtout les douleurs de ses paroissiens trouveront un écho au presbytère. Elles sont à tous et ensemble écrire un livre de fidélité à la Religion plus beau encore que la magnifique réception de ce jour qui ne sera la préface, tel est son vœu le plus ardent.

Un salut a terminé la cérémonie publique. M. le Curé a ensuite reçu MM. Grousseau, député, L. Sion, conseiller d'arrondissement, M. le Maire et les présidents d'œuvres et de sociétés.

En raison de l'importance de son chiffre d'affaires, *la Grande Pharmacie de France*, 1, rue Faidherbe, à Lille, garantit ses produits toujours frais et d'une pureté absolue, qu'elle achète directement; ses expéditions pour le dehors, sont réalisées sur ordre sitôt réception des ordres, franco port et emballage pour toute commande comportant 10 francs de pharmacie pure. Spécialités et eaux minérales exceptées. 6

DUNKERQUE

Vol. — Augusta B..., journalier a été arrêté en flagrant délit de vol de chaussures au magasin « Nil Mahus », place de la République.

L'ivresse. — Louis D..., journalier, 26 ans a été arrêté pour ivresse manifeste et conduit au poste.

— Jeanne B..., 23 ans, a été arrêtée à 1 h. du matin rue des Pierres, pour ivresse. Cette jeune pocharde a eu sa mouire voyée par un marin russe.

GRAVELINES

Vol. — Deux poules ont été volées chez Mme Adolphine Mahieux, cultivatrice

DOUAI

AUBERCHICOURT

Chorale Sainte-Cécile. — Hier matin la Chorale Sainte-Cécile a chanté la messe annuelle en l'honneur de sa patronne.

Un banquet sera offert à ses membres le mardi 7 janvier au patronage.

Fanfare des mineurs et Orphéon des mines. — Ces deux sociétés fêteront la Sainte-Cécile le dimanche 13 janvier, à 10 heures, à l'église d'Auberchicourt. Le banquet aura lieu à la salle des fêtes.

CAMBRAI

LES SÉMINAIRES et le Commerce Cambrésien

Samedi, à 3 h. ½ du soir, les commerçants de Cambrai, sur la convocation du Bureau de l'Union Commerciale et Industrielle, se sont réunis d'urgence à l'Hôtel-de-Ville, salle des prud'hommes, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

« 1° Défense des intérêts du commerce « Cambrésien, « nouveau menacé par le « départ imminent des séminaires ;

« 2° Mesures à prendre. »

M. G. Vanpouille, secrétaire, dit qu'une démarche a été faite auprès de Mgr Delamaire. Sa Grandeur veut bien conserver les séminaires à Cambrai, malgré les iniquités dont ils viennent d'être l'objet mais il s'agit de trouver des locaux.

Les séminaires sont transformés en Etablissements d'Enseignement secondaire et supérieur.

La Commission de ces séminaires, avant sa dissolution avait loué les locaux aux directeurs de ces Etablissements ; mais M. le Préfet, sur l'ordre du gouvernement, ne veut pas retirer ce bail. Force est donc de partir.

D'autre part, des villes voisines, connaissant tout l'avantage qu'elles en retireraient, offrent à Mgr l'Archevêque de locaux tout préparés, où il n'y a qu'à entrer.

Malgré ces avantages du dehors, Sa Grandeur consent à laisser ici les séminaires, si dans un délai de 8 jours au plus, toutes garanties, quant aux locaux, lui sont données, non seulement pour le présent, mais pour l'avenir ; pour cela, il est de toute nécessité que le bail soit raconnu et approuvé.

M. Vanpouille rend compte aussi d'une autre démarche faite auprès de la municipalité, pour obtenir l'approbation nécessaire.

En l'absence de M. Bersez, maire de Cambrai, ce fut M. Garin, adjoint, qui reçut la délégation.

Il répondit par un refus formel de faire aucune démarche auprès de l'autorité préfectorale, en faveur de la location ; affirmant en outre que M. le Maire n'en ferait point davantage, parce que la « politique qu'ils ont adoptée leur interdit une pareille intervention. »

M. Rogie demande la parole. Se faisant l'interprète de l'assemblée indignée, il propose aux commerçants d'aller en masse présenter une nouvelle requête à la Municipalité et de lui dire : « Ce n'est pas de la politique que nous faisons ; c'est du pain que nous demandons ! M. Bersez a le bras long ; il l'a dit ou laissé dire bien des fois ; il n'a qu'à dire : « Je veux ! » et il obtiendra ! Nous aussi, commerçants, nous voulons ! M. le Maire a le devoir de défendre nos intérêts et nous exigeons qu'il le fasse ! »

Le discours véhément de M. Rogis est couvert d'applaudissements.

M. Deligne prend alors la parole, pour appuyer la déclaration de M. Rogie et dira qu'il est malheureux de voir apparaître partout la politique, même quand il n'est question que d'intérêts lésés.

« Les recettes d'octroi diminuent sensiblement, dit-il ; comment arrivera-t-on dans ces conditions à récupérer les 67.000 francs d'augmentation d'octroi, votés par le conseil municipal ? Ce sera en votant des centimes additionnels à la charge du commerce déjà obéré ! »

A la suite de ces discours, tous les commerçants présents, au nombre de 200, adoptent à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

Les commerçants présents s'engagent à se réunir le lundi 31 décembre, à 3 heures précises du soir, sur la Grand-Place, devant le grand perron de l'Hôtel de Ville pour appuyer de leur présence la démarche qui sera faite par le bureau de l'Union Commerciale, près de la municipalité cambrésienne, pour conserver à Cambrai les séminaires qui procurent un chiffre d'affaires annuel de deux millions.

Ils s'engagent de plus à communiquer le présent ordre du jour à leurs amis commerçants, afin de les amener avec eux.

COIN DES MÉNAGÈRES

Pâté de lièvre de longue conservation. — Gaufres très fines. — Plat de crème au chocolat.

Pâté de lièvre de longue conservation. — Après avoir décousé toutes les parties d'un lièvre et en avoir enlevé les peaux et les tendons, vous les mettez mariner pendant un jour dans du vinaigre de bière. Hachez les ensuite finement avec une livre de veau : ajoutez à ce hachis environ cent soixante-quinze grammes de lard gras, coupé en petits dés, deux œufs entiers, un quart de litre de bon Bordeaux, un verre à vin de vinaigre de vin, même quantité de cognac et de madère, poivre en abondance et sel en quantité suffisante. Mélangez bien le tout.

Mettez dans le fond de la terrine : des tranches de lard, quelques roudelles de citron et d'oignons, deux ou trois clous de girofle, très peu de thym et une feuille de laurier. Placez votre hachis sur cette garniture en le tassant bien également. Recouvrez le d'une garniture semblable à celle du fond de la terrine, fermez hermétiquement, entourez le convenablement avec de la pâte, mettez au four, laissez cuire pendant deux heures à une chaleur modérée.

Le lendemain, après en avoir ôté la garniture, trempez le pâté dans de petites terrines ; recouvrez chacune d'elles avec un doigt de celui-ci et fermez bien.

Ce conserva ces pâtés ainsi préparés, pendant quatre, cinq ou six mois, en ayant soin de les placer dans un endroit très frais et très sec.

Dans le cas où le pâté ne serait pas trouvé trop gras pour qu'il puisse être mangé en quelques repas, il serait bien entendu toutefois de le transverser dans de plus petites terrines. On ne prend cette précaution que lorsque l'on veut diviser le pâté et n'en manger qu'à de longs intervalles.

Gaufres très fines. — Il est de mon devoir, je crois, en cette veille du premier janvier, de vous donner, chères lectrices, une recette de gaufrettes ! En voici une excellente :

Délayez deux cent cinquante grammes de farine avec une demi-pinte de lait et très peu d'eau; mettez-y une pincée de sel, trois jaunes d'œufs, soixante-quinze grammes de beurre fondu, trois grammes de vanille en poudre et cent vingt-cinq grammes de belle cassonade. Mélangez bien; la pâte doit être assez liquide pour qu'en la mettant sur le fer elle s'étende bien partout et que la gaufrette soit très mince et croquante.

N. B. — Le fer doit avoir été beurré et chauffé à l'avance pour la première gaufrette et doit rester fermé pendant tout le temps de cuisson. Il est inutile ensuite de beurrer à nouveau.

Plat de crème au chocolat. — Mettez dans un sauteur deux jaunes d'œufs, deux œufs entiers, cent vingt grammes de sucre en poudre, quatre-vingt-dix grammes de bon chocolat en poudre ; travaillez le tout à l'aide d'un fouet, délayez peu à peu un demi-litre de lait bouillant, passez au travers d'une passoire fine, versez dans un plat et faites cuire au bain-marie, feu dessus, feu dessous, sans laisser bouillir.

Je parlais tantôt d'un devoir à remplir au sujet des gaufrettes bretonnes, il en est un autre de devoir auquel je ne veux pas faillir, aimables lectrices, chères lecteurs ; celui de vous dire mes souhaits de Nouvel An. Et quels seront-ils ?... Cette année 1907 veut à nous bien traiter, bien sourire !... la paradoxalement religieuse va souffler plus fort que jamais ! il faut s'y attendre !... Courageux, espérons, et ayons confiance !... Bonne année donc à tous, j'ose dire... ; heureuse année !... Montrez-vous bons et fervents catholiques, *toujours* et quoiqu'il arrive ! Ici est mon vœu principal que je dépose avec tous les autres que je formule pour vous, près du Cœur de Jésus.

MARMITON.

(Reproduction réservée sauf pour les Cœur et ses suppléments.)

REVUES

A la Voile ! Revue des Cercles d'Etudes et des Instituts Populaires (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes), paraît le 15 de chaque mois. Elle est pour la région du Nord l'organe du mouvement dont le *Sillon* de Paris est le centre.

Sommaire du mois de novembre 1906. — Une visite à Mgr Delamaire, le Sillon du Nord. — Après dix ans, Pierre Mainbré. — En Province, M. H. — Pour notre Congrès, Jacques Foulupt. — Correspondance Sillon niele, V. Verbèke. — La Vie du Sillon dans le Nord. — Lettre d'un Jeune. — Chez les Verriers d'Aniche, M. J. — Chez les socialistes ; chez les royalistes, André Laurin. — Un prêtre au Restaurant Coopératif, L. P. — A travers la région, Jacques Duroux.

Le Nord médical, bi-mensuel, 288, rue Solférino, Lille. Un an, 3 fr., le numéro, 0 fr 10.

Sommaire du 1er décembre 1906. — Variétés — Thérapeutique : Traitement d'un cas de bronchite chronique avec emphysème. Congestion hypostatique des bases et fatigue du cœur, par Dr G. Carrière. — Urologie : De l'intervention chirurgicale dans les tumeurs de la vessie, par le Dr Octave Pesteau. — Andrologie, par le Dr J. Vanvers — Sociétés médicales de la région. — Travaux des médecins de la région. — Bibliographie.

PORT DE DUNKERQUE

Entrées du 29 décembre

Lorient, vap. Ville de Lille, 558 tbm.

Sorties du 29 décembre

Newcastle, vap. all. Magdalina Fisher, 869, lège.

Cherbourg v. Emile, 515, charbon.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Huber Towa 20 d., 3m Bonchemin	Liverpool
Port-Townsend 17, 9m Général de Sonis	Anvers
id 4m Madeleine	Iquique
S-Francisco 28, 3m La Rochnjsquelein	Tyne
Iquique 27, 3m Chateaubriand	Port-Talbot
Nenise 29, sl Sophie	St Martin de Ré
La Rochelle 29 st. norv. Chareata	Christiania
Rouen 28, st. Gunhild	Swansea
Dieppe 27, st. ang. Abermead	Cardiff
Hull 28 st. Africa	Boulogne

DÉPARTS :	ALLANT A :
Londres 9 st. eng. Dagfred	Dunkerque
Montevideo 25, st. holl. Rembend	id.
Bahia Blanca 16, st. all. Santa-Cruz	id.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame Alphonse WATINE

Née Eugénie Hyltruda-Marie LORTHIOIS, Présidente du Denier des écoles libres, Présidente de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de Saint-Martin, Présidente des Infirmières du Tiers de Lourdes de Roubaix, Membre du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, décédée à Roubaix, le 28 décembre 1906, à l'âge de cinquante ans, administrée des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister à la Messe du Convoi qui sera célébrée le lundi 31 décembre à neuf heures, aux Vigiles des Morts qui seront chantées la même jour, à onze heures, et aux Convoi et Service mortuaires qui auront lieu le mercredi 2 janvier 1907, à dix heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 70.

On est prié de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

LES ECZÉMAS

DARTRES

ULCÈRES VARIQUEUX

VICES DU SANG

ne résistent jamais à la médication Delasanne. Des attestations de personnes guéries de ces affections datant de plus de 20 et 30 ans, affections considérées quelquefois comme incurables ; l'expérience de nombre de docteurs qui, toujours, ont recours à soulager et à guérir leurs malades même dans les cas invétérés, ont prouvé depuis longtemps que ce traitement peut être considéré comme infaillible.

Facile à prendre, n'affaiblissant pas et permettant aux malades de continuer leurs occupations, le Dépuratif Delasanne nous ses deux formes (Infantile et pour Adultes) est le plus puissant remède connu, pour toutes les affections ayant pour cause défaut de nutrition, une prédisposition à l'arthritisme, un vice du sang, héréditaire ou non.

La Baume Sainte-Geneviève sous ses différents numéros, est une sorte de pommade antiseptique, antiseptique, s'emploiant dans tous les cas où il est nécessaire de favoriser la destruction et l'élimination des déchets et productions morbides des tissus cellulaires en souffrance.

Le soulagement qu'il procure aux malades a fait l'étonnement de tous ceux qui s'en sont servi.

Les guérisons se comptent par milliers chaque année.

Le n° 1 convient pour les irritations, boutons, impétigo, (boîtes d'enfants), piqûres, coupures, eczéma, furoncles.

Le n° 2 pour les eczémas, dartres, ulcères par suites de varices aux jambes.

Les n° 3 et 4 pour les affections parasitaires et les plaies de mauvaise nature.

Le Maison SOYEZ Père, Lille, fabrique Trousses, Sacs garnis, Poite-Feuilles pour cadeaux. — Téléphone. 5

A MÉDITER

Le public ne demande parfois pourquoi Médecins et Pharmaciens sortent si souvent indemnes des épidémies ?

C'est parce qu'ils ne boivent comme apéritif que du BANYULS-TRILLES.

(Extrait du « PETIT PRATICIEN » organe de Défense des intérêts professionnels médicaux et pharmaceutiques)

DANS TOUS LES CAFÉS ET LES BONS ESTAMINETS

Exigez l'étiquette sur la bouteille

Employez pour vos cheveux la SÉVÈNE LE GERMICIDE. Elle procure les avantages suivants, ce qui explique la faveur avec laquelle elle est accueillie partout :

1° Elle prévient et arrête la chute des cheveux ; 2° Elle les empêche de blanchir ; 3° Elle fait disparaître les pellicules. *LILLE, 26, rue Esquermoise.*

LES EFFETS DU FROID

C'est en ralentissement des fonctions de la peau qu'il faut attribuer la plupart des affections qui sévissent à cette époque de l'année. En effet, pendant la saison chaude, la sueur, liquide d'excrétion, de dépuration du sang, élimine hors du corps des résidus : chlorure de sodium, des acides gras, de l'urée et autres produits dont l'élimination est nécessaire. Or le froid, en diminuant la sueur rend cette élimination imparfaite. De là le reflux des déchets vers les organes internes et partant les maladies, le gêne dans les muscles et les articulations, *la migraine, les névralgies, les congestions et les ébranlements de l'intestin, des reins et de la vessie.* Que faut-il faire pour rétablir l'équilibre fonctionnel ? Augmenter l'activité secrétaire des voies intestinales par quelques bons laxatifs, afin de favoriser, par l'expulsion rapide des résidus de la digestion, l'élimination des matériaux usés, dont le dépôt dans les tissus de nos organes est le source de tant de troubles et de maladies.

Et à propos de laxatifs, nous rappelons à nos lecteurs les propriétés étonnantes des tisanes de Sanal employées aujourd'hui dans presque toutes les familles.

Nous ne connaissons rien d'aussi facile à prendre et surtout d'aussi efficace contre la *constipation* et toutes les affections qui en découlent. Ces dragées conviennent à tous les tempéraments. Elles sont à base végétale et ne donnent jamais de coliques. Le flacon de 100 dragées, 1 fr. 50.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Commission sénatoriale des finances

La Commission sénatoriale des finances s'est réunie hier. Elle a pris diverses décisions, en opposition au texte de la loi de finances votée par la Chambre.

Elle a réduit à 1 fr. 50 le droit de timbre sur les fonds d'Etats étrangers, elle a maintenu pour les vermouths le régime spécial en créant une taxe en volume, de 8 fr. par hectolitre.

La Commission a établi une taxe graduée sur les spécialités pharmaceutiques, correspondant à une moyenne de 8 fr. 30 pour cent au lieu de 10 fr., en exemptant les produits fabriqués par les pharmaciens eux-mêmes.

En ce qui concerne la taxe sur les Compagnies d'assurance contre l'incendie, elle a maintenu le texte que nous avons déjà indiqué, spécifiant notamment qu'en sus de la taxe annuelle, il est établi une taxe nouvelle de 4 fr. par million sur le total de capitaux assurés.

Le droit de timbre et d'enregistrement est augmenté d'un dixième.

La Commission a refusé de diminuer le traitement des percepteurs, elle admet le renvoi des sociétés de famille dans leurs foyers, dans la proportion de 6 p. c., sans favoriser les ouvriers agricoles.

La Commission se réunira aujourd'hui pour entendre M. Caillaux et faire l'équilibre du budget.

OFFICE TROUBLÉ A PARIS

L'office religieux célébré dans la chapelle de la rue Jean-Goujon a été troublé par quatre individus, sujets arméniens, qui cherchaient à s'emparer du produit de la quête.

Arrêtés par la police à la suite de la protestation des fidèles, ils ont été conduits au poste de la rue La Boétie, où M. Bayle, commissaire du quartier du faubourg du Roule, les a interrogés. Ils ont été écroués au Dépôt.

LE MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

Du « Temps » :

Bien qu'au ministère des affaires étrangères on déclare que rien n'est décidé quant au mouvement diplomatique, nous croyons pouvoir annoncer que :

1° M. Jules Cambon, ambassadeur à Madrid, sera nommé en remplacement de M. Bihourd, admis à la retraite, ambassadeur à Berlin.

2° M. Georges Leygues, député, sera nommé ambassadeur à Madrid, en remplacement de M. Jules Cambon.

Par contre, il est impossible de savoir jusqu'ici qui sera à Vienne le successeur du marquis de Reverseaux.

NOUVELLES MILITAIRES

Légion d'honneur

Sont promus au grade de grands officiers les généraux de division Deckerr, commandant le 7e corps, Berthier, du cadre de réserve, le contrôleur général de 1re classe Brichard.

Au grade de commandeur le général de division Chemoin, commandant la 1re division d'infanterie, le général de division Varvaire, commandant la 4e brigade de cuirassiers.

Au grade chevalier :

Infanterie : Les capitaines Sido, du 33e; Thonet, du 43e; Boulange, du 73e; Bayle, du 73e; Labrin, du 84e; Vitrant, du 110e.

Artillerie : Le capitaine Boursl, 1er bat., le chef d'escadron Dupont, du 15e.

Génie : Fleury, capitaine détaché à la section du génie.

Vétérinaire : Pont, vétérinaire au 19e chasseurs.

Corps de santé : Mignon, médecin major au 4e cuirassiers.

Administration : Perruche, officier d'administration au bureau de recrutement de Saint-Omer.

Administration (artillerie) : Dufaix, officier d'administration de 1re classe à la direction d'artillerie de Lille.

Médaille militaire

Sont décorés de la médaille militaire : MM. les adjudants Lemaire, 1er inf., Martel, 8e inf., Warin, 110e, Pennerce, 110e, Colson et Georgel, du 127e, Mazas, du 16e chass. à pied, Jacquin, du 15e art., Breuillard et Deleunay, du 27e art.

Lemaître, brigadier de gendarmerie, 1re légion, Delwel, Weene, Dhénin, Herbomez, Mer, Degelche, gendarmes à la 1re légion.

LA GRÈVE DE FOUGÈRES

Une réunion des coupeurs a eu lieu hier. Ils ont décidé, sur la proposition de M. Dret, délégué de la Confédération du Travail, de s'affilier à la Confédération des cuirs et peaux, puis de continuer la grève.

Les patrons, de leur côté, ont résolu de rouvrir les ateliers le 9 janvier.

Le projet de l'Union des Syndicats de la Seine, qui consistait à faire venir les petits Fougerais à Paris, est définitivement abandonné. Tout en remerciant les quatre cents syndiqués qui avaient répondu à son appel, et s'étaient engagés à hospitaliser, pendant toute la durée du conflit, les enfants des cordonniers, le comité de l'Union renonce à faire venir les petits, accompagnés qu'ils sont par les ouvriers de Rennes ou des environs.

MANIFESTATIONS A L'ÉTRANGER

EN FAVEUR

des catholiques français

Milan. — Hier après-midi, plus de 20 000 catholiques, formés en cortège avec 160 drapeaux ont manifesté en l'honneur des catholiques français.

Les députés Carnaggia et Camaroni et M. l'abbé Vercesi, ont pris la parole. Une dépêche a été envoyée à M. l'abbé Lemire au nom des catholiques milanais.

Une contre-manifestation sans importance s'est produite. On ne signale pas d'incidents.

Rome. — A 4 heures, a eu lieu une réunion de sympathie pour les catholiques français à laquelle Salomi a prononcé un discours.

Le « Matin » a menti

Paris. — Le « Matin » a publié le 25 décembre, le résumé d'un discours de Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul (Etats-Unis), dans lequel Mgr Ireland, aurait blâmé la politique de Pie X et l'attitude du clergé français.

Mgr Ireland a télégraphié hier à l'Eclaire : « Le résumé de mon discours, donné au journal le « Matin », est un mensonge. Donnez ma démenti formel. Au contraire, je soutiens fortement le Pape et je blâme seulement les catholiques français de laisser leurs ennemis arriver aux Chambres en majorité ».

Deux accidents de chemin de fer

En Allemagne et en Belgique. — Morts et blessés

Hambourg. — Une catastrophe est survenue au train rapide 96, qui, dans la nuit du 29, allait de Hambourg à Cologne.

On manque encore d'informations officielles à ce sujet.

On dit qu'un wagon des postes a été entièrement brûlé et qu'un employé des postes serait mort.

Il y aurait trois voyageurs grièvement blessés et deux manquants.

Le rapide d'Ostende-Bâle pris en écharpe

Le rapide international Ostende-Bâle, composé uniquement de voitures à grande vitesse et de luxe, avait quitté hier, à l'heure réglementaire, la gare de Bruxelles-Nord.

Arrivé à la station de Welterem, située à quelques kilomètres à peine de Gand, où un croisement de voies a lieu, alors qu'il marchait à pleine vitesse, il fut pris en écharpe par un train de marchandises.

Le choc fut épouvantable. La machine, le tender et un fourgon du train international furent renversés sur la voie et complètement retournés ; on eut, pour les remettre sur leurs roues, recourir à une très puissante grue américaine ; ce travail demanda un temps considérable. Les voitures sont complètement détériorées. Les dégâts, malheureusement, ne furent pas que matériels. On eut à déplorer la mort d'un agent du train.

En effet, le conducteur chef du train de marchandises avait été tué sur le coup.

En outre, le mécanicien, le chauffeur et l'un des conducteurs d'un des wagons-salons étaient blessés, peu grièvement cependant.

Les voies sont restées obstruées pendant de longues heures et la voie unique ayant dû fonctionner un laps de temps considérable, il s'en est suivi une forte perturbation dans la marche des trains.

LA FIÈVRE TYPHOIDE

Morlaix, 30.

La fièvre typhoïde s'est déclarée parmi les soldats du 118e de ligne, à la caserne Guichen.

Il y a environ quarante malades en traitement à l'hospice. Deux décès se sont produits, ceux des soldats Guer, de Saint-Denis, et Moreau, de Paris.

La commission d'hygiène, présidée par le médecin principal du 118e corps, a conclu que la maladie avait été transmise par l'eau du Petit-Launay, car les hommes casernés aux Jacobins et alimentés par l'eau de la ville sont indemnes.

LA SITUATION AU MAROC

Tanger. — El Guebbas a lu devant la mosquée principale, une proclamation enjoignant au peuple, au nom du Sultan, d'accepter les réformes présentées par la France et l'Espagne et qui lui laissent intacte la souveraineté du Sultan.

Les députés Carneggia et Camaroni et M. l'abbé Vercesi, ont pris la parole. Une dépêche a été envoyée à M. l'ab